

Le Fureteur Breton



Fondateur M. LE DAULT.

(Ar Furcher Brezonek)

Bulletin Documentaire Illustré

Paraissant tous les deux mois (3 fr. par an)

SOMMAIRE :

Funérailles de Du Guesclin : Gustave GEFFROY. — *La Vérité sur Dom Karis* : Anatole LE BRAZ. — *La Quenouille de Sucé* : Ch. LE GOFFIC. — *Le Nègre de M. Renan* : Léon DUROCHER. — *Pourlette* : J. PERRIN. — *Chanson de Bois-Gilles* (avec musique) : G. DOTTIN, Madrice DUHAMEL. — *Levot et Ledru* : Et. PORT. — *Un Polonais Briochin* : Léon DUBREUIL. — *L'Hydromel du Tzar* : Abbé Rémy LE MÉE. — *Moutarde Celtique* : ESQUIEU, KERAMBRUN. — *Confrérie d'Argentré* : Jean des PINOY. — *Collèges Celto-Parisiens* : Yves LE FEBVRE. — *Saisons et Jeux* : G. ESNAULT. — *Le More vaincu* : F. VALLÉE. — *Les amis des Bonnets Rouges* (suite) : G. PILOIS. — *Louis XIV à Brélévenez* : An TESKAOUER. — *Les Léopards de l'Île Grande* : Éd. DE BERGEVIN. — *Le Calvaire de Camaret* : Marc LECLERC. — *Juifs de Dinan* : KERBRIAC. — *Rachel et Souvestre* : Adah BEAU-SOUVESTRE. — *George Sand à Scaër* : Ch. LE RODALLEC. — *Déjazet à Glomel* : Em. CHAMAILLARD.

Réponses, Questions, Perles Armoricaïnes.

Illustrations (Reliques de Lézobré, Ex-Libris d'Esquieu et de Levot).

RÉDACTION & ADMINISTRATION

PARIS, 99 Boulev. Brune (XIV^e A.)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION

PARIS, 5, Quai Malaquais

Le Délégué du Comité : Léon DUROCHER

Pouriti, pourlette, c'est un terme de mépris que les gens du pays jettent à la face de ceux de Guémené, qui d'ailleurs l'ont fierement relevé et admis. Qu'est-ce que cela veut dire ? On ne sait pas très bien ; pourtant il y a l'adjectif *pon'h* qui exprime une sordide grossièreté, et la prononciation gutturale, rauque, semble faire la première syllable de cette insultante apostrophe.

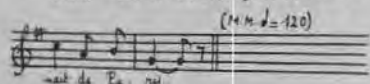
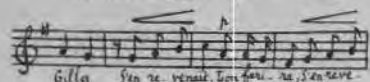
J'ai écrit ces lignes, ainsi que tout mon roman, après avoir (en 1906) vécu des mois dans la région de Guémené, de Pontivy (le vieux Pontivy m'est très familier avec son petit Martroi, ses rues du Pont, du Fil, de Malguénac). Ce mot de *pourlette*, mainte fois entendu, m'a fortement intrigué. J'ai voulu en connaître l'origine : « *Pouc'h*, sale », m'a dit un celtisant pontivyen, fonctionnaire habitué à traduire le langage des paysans. J'ai donné cette étymologie, que me confirma un magistrat linguiste. Me satisfait-elle pleinement ? Je n'ose l'assurer. Aussi, au dernier Dîner du F. B., j'eus soin de consulter un convive morbihannais, qui ne put me répondre, mais qui me déclara qu'il parlait pour le pays et qu'il reviendrait renseigné. J'attends toujours le renseignement. J'ai aussi interrogé Le Goffic ; mais l'auteur de *L'Ame Bretonne* m'avoua que le territoire guéméné se trouve un peu en dehors du cercle habituel de ses investigations. D'ailleurs à Guémené on ne sait pas... Bref, je demande la permission de transformer ma réponse en question. J'invoque les lumières d'un fureteur compétent.

J. PERRIN.

La Chanson de Bois-Gilles

En réponse à la Question du fureteur de F. V. (VI, 125), nous recevons une double communication de MM. Georges Dottin, l'éminent doyen de la Faculté de Rennes, et de Maurice Duhamel, l'érudit compositeur qui doit soutenir une thèse sur la musique bretonne devant la Faculté de Rennes. Tous deux nous avertissent que dans les *Instructions du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France* (Bullet. du Cons., t. I, 1852-3, p. 246-9), Ampère cite une version que Luzel (*Gwergiou*, I, 380, note) mentionne à propos de deux gwerzes où se trouve une situation un peu analogue. La version G. Dottin (dont le texte

se rapproche du nôtre) s'écarte sensiblement de la version Ampère (où il s'agit d'une querelle entre M. de Bois-Gilles et de M. de Vendôme). Voici la version Dottin (version originale du pays de Rennes). Maurice Duhamel l'a notée au Port-Blanc d'après M^{me} G. Dottin, qui elle-même, dans son enfance, l'avait entendu chanter par sa grand'mère paternelle.



Sur son chemin rencontre
Un' troupe de bandits.

L'y ont d'mandé la bourse,
La bourse-z-ou la vie,

« Que c't'là qui la d'mande
S'en vienne la quéri ! »

Il en tuit quatorze
Avant que de fuilli.

Quand il fut au quinzeime,
Sa longue épé' frangit.

Il appellit son page :
« Petit Jean, mon ami,

« Va-t'en dire à ma femme
Qu'ell' n'a pus de mari,

« Tiens, porte à la nourrice
Le paquet que voici.

« Dis à c'te brav' femme
Qu'elle ait soin du petit ! »

Après ces bell's paroles
Du Bois-Gill's trépassit.

Collèges Celto-Parisiens

Yves Le Febvre travaille à un nouveau roman historique qui mettra en scène les écoliers de Paris, au Moyen-Age. Dans les notes rassemblées pour cet ouvrage l'auteur des *Féodaux*, de *L'Ombre Romaine*, puise les éléments d'une réponse à la Question concernant les *Collèges Celtiques de Paris* (VI, 127).

Il y eut au Moyen-Age, à Paris, jusqu'à trois collèges bretons : les collèges de Cornouailles, de Tréguier, de Léon. Le plus important, celui de Cornouailles, situé dans la rue du « Plâtre », et destiné à recevoir dix écoliers du pays de Cornouailles, avait été fondé en 1321 par un clerc breton nommé Galeran Nicolas, et agrandi en 1379, grâce aux libéralités d'un autre Breton, Jean de Guistry,